

JE
DONNE
DONC
ELLE
VIT

Toute participation, aussi modeste soit-elle, est précieuse

Comment donner ?

- Par chèque à l'ordre de votre Église locale à envoyer à l'adresse ci-dessous.
- Par virement au compte indiqué ci-dessous.

Je verse€ à l'Église Protestante Unie

Nom :

prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Email :

Tampon
de l'Église locale



Déduction fiscale avantageuse

Si vous êtes imposable, **vous pouvez déduire 66 % du montant de votre don**, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Vous donnez 100 € cela vous coûte 33 €.

➤ L'Église protestante unie et ses ressources

Conformément aux principes de laïcité que les protestants ont toujours soutenus, **l'État ne subventionne aucun culte**. Chaque Église locale (ou paroisse) est constituée en association cultuelle régie par la loi de 1905.

Elle ne reçoit aucune aide de l'État ni pour ses salariés (pasteurs et laïcs), ni pour ses activités. De même, beaucoup de temples sont la propriété des paroisses. Toutes ces dépenses sont prises en charge par votre don.

➤ 1 don soutient 3 pasteurs

- Celui qui est **en formation** (deux facultés de théologie, professeurs, bourses d'études).
- Celui qui est **en activité** dans l'Église.
- Celui qui a été votre pasteur, et qui est maintenant **à la retraite**.

➤ Quand et comment donner ?

- Par envoi régulier (mensuel, trimestriel...).
- Lors d'un évènement familial, (baptême...).
- Lors d'un culte, au moment de l'Offrande.
- Par des donations ou legs. L'Église Protestante Unie est habilitée à les recevoir.
- Par virement automatique.

L'Église n'est soutenue par personne d'autre que... **Vous**



2013-Ne pas jeter sur la voie publique

> Aidez-nous à partager nos couleurs

Dans la diversité qui a toujours marqué le christianisme, l'Église protestante unie veut être particulièrement témoin de...

> La confiance reçue et partagée

Aux yeux de Dieu chacun a une valeur infinie. Cette confiance qui est puissamment libératrice nous appelle à faire confiance à notre tour.

> La paix intérieure

La Parole a pris un visage et un corps d'homme : Jésus-Christ. Il est un chemin qui change radicalement notre vie. Il offre sens, présence, réconfort.

> La Bible

Sa lecture sollicite notre intelligence et notre interprétation. Elle nous rend acteurs et responsables. Elle bouscule et interroge la société. Elle défend l'humain piétiné.

> Une liberté de conscience

Le croyant fait appel à l'Esprit pour enrichir sa réflexion et décider de son comportement. L'Église Unie ne prétend pas avoir une parole définitive et autoritaire même lorsqu'elle s'exprime sur des sujets de société.

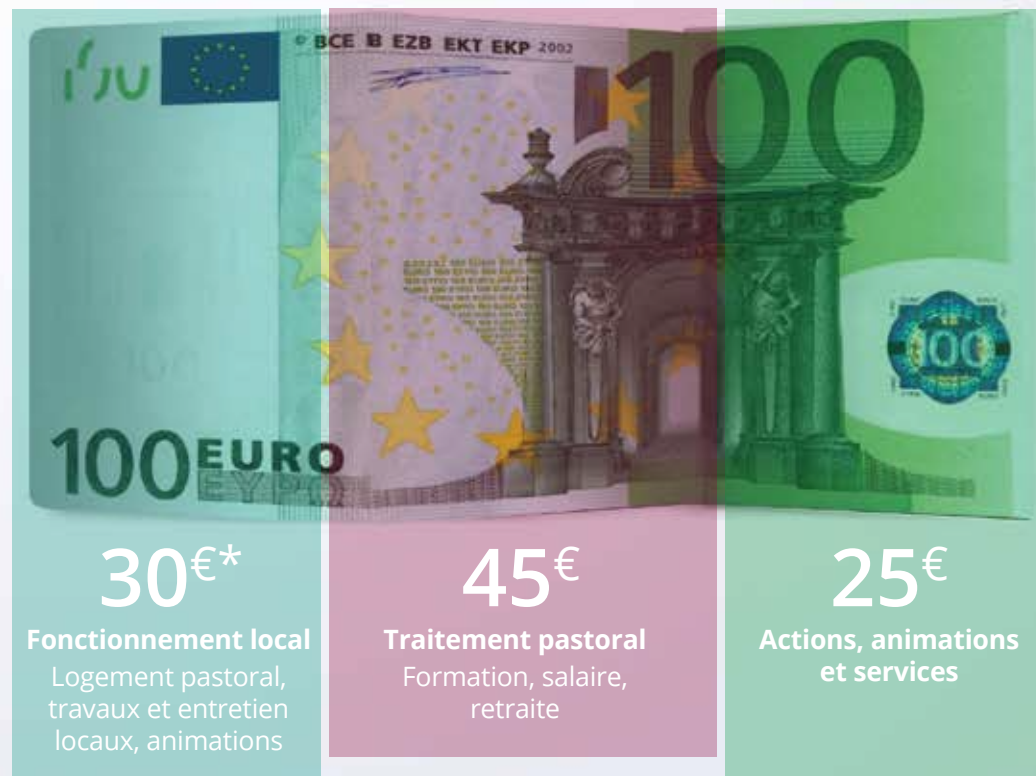


«Vous recevrez une force, celle du Saint-Esprit et vous serez mes témoins»
La bible. Actes 1,8

> Où va votre argent ?

Les finances des paroisses sont présentées lors des Assemblées Générales. Les comptes sont vérifiés à chaque échelon.

Sur 100 euros reçus par les Églises de la région.



> Combien donner ?

- Si chacun verse 2 à 3 % de ses revenus chaque année,
- Si chacun verse 10 % des dépenses qu'occasionne un événement familial accompagné par l'Église (baptême, mariage, enterrement),
L'Église Protestante Unie aura les moyens de sa mission.

(*) La part de dépense locale est très variable selon les paroisses. Certaines sont à 15 % d'autres à 35 %. 30% est la moyenne régionale